

remis par M<sup>me</sup>. Brunschwig  
fille de R. Blancherie  
2/4/2007

**Robert Blancherie, 1901-1985, polytechnicien, promotion 21, né à Bordeaux.**

*Quelques renseignements glanés par sa fille, Hélène Brunschwig, sur son action de Résistance pendant la guerre.*

Mon père avait été mobilisé comme capitaine d'artillerie en 1939, d'abord en Lorraine, à Udivillers, puis envoyé en Avril 40 diriger l'Arsenal de Rennes.

Après l'armistice de Juin 40, lorsque mon père est revenu à la maison, la première chose que je lui aie entendu demander à ma mère, c'est : "Es-tu pour de Gaulle ?" C'était au début de Juillet 40. Une grande partie de notre famille parisienne était du même avis. Mon grand-oncle Elie Debidour parlait de Pétain en disant "ce vieux misérable". Une partie de ma famille provinciale a été pétiniste, au moins au début. J'ai passé les années de la guerre dans une atmosphère de résistance du cœur. Mon collègue, le collègue Sévigné était une pépinière de résistants. Citons, parmi nos professeurs, Pierre Brossolette et Hélène Wuilleumier, fusillée au maquis par les Allemands. A la maison nous écoutions la radio anglaise malgré le brouillage, grâce à un cadre fabriqué par mon frère Jacques-André (qui de son côté a distribué clandestinement Témoignage chrétien). Nous vibrions aux succès alliés et surtout pendant la première année de la guerre, nous étions dans l'admiration éperdue des Anglais, seul rempart contre le nazisme pendant de si longs mois. Je connaissais les idées de mes parents mais pas les activités précises de mon père. Je m'en doutais tout de même, d'autant qu'il nous avait mis en garde si l'on sonnait à six heures du matin à la porte, heure de la Gestapo, de ne jamais ouvrir avant de l'avoir prévenu pour qu'il puisse s'enfuir par le toit d'un garage atteignable depuis sa fenêtre de chambre et qui donnait sur une autre rue.

Bien plus tard, j'ai voulu poser des questions sur ses activités, il m'a répondu que si l'on n'avait pas été fusillé c'est qu'on n'avait rien fait... J'ai vu qu'il pensait toujours avec le même chagrin à la mort de son condisciple et ami polytechnicien d'Estienne d'Orves. Il m'a tout de même dit qu'il avait appartenu à l'O.C.M. (Organisation Civile et Militaire, affiliée à l'Armée Secrète). Après sa mort je parlai un jour avec une amie, Monique Lasfargues et je lui racontais que mon père disait de son père que c'était un grand résistant. Elle me répondit alors que son

père disait la même chose du mien et m'a suggéré d'aller au centre Jean Moulin pour avoir des renseignements sur mon père.

Je suis donc allée au centre Jean Moulin. J'y ai été reçue avec chaleur par Mademoiselle Thieuleux qui avait effectivement rencontré mon père. J'ai trouvé des textes écrits ou rassemblés par lui sur ses camarades résistants de la promotion 21, mais rien sur lui. Il est vrai qu'il s'agissait de camarades morts pendant la guerre ou pendant la Résistance, mais de toute façon sa modestie l'aurait empêché de rien écrire sur lui-même. En revanche, j'ai lu une correspondance entre Monsieur Ferrières (polytechnicien, promotion 1916) et mon père qui pouvait me laisser penser que ce Monsieur pourrait m'aider dans mes recherches. Lorsque j'ai voulu le rencontrer, sa femme m'a hélas annoncé sa mort, mais elle a accepté de me recevoir très gentiment. Madame Ferrières est la sœur de Jean Cavailès, philosophe célèbre fusillé par les nazis, dont une salle de la Sorbonne porte le nom. Elle m'a expliqué que son mari et elle appartenaient au réseau fondé par son frère, "Cohors-Asturie". Monsieur Ferrières appartenant à un grand corps de l'Etat fournissait le plus possible de renseignements à son beau-frère qui les transmettait à Londres et mon père le secondait en apportant, lui aussi, le maximum de renseignements. Ils étaient d'autant plus précieux que mon père de par son métier d'ingénieur en Electricité, allait parfois en zone interdite, souvent en zone libre, parfois au Portugal.

J'ai appris aussi par des collègues de l'entreprise dont Papa avait la charge, "l'Eclairage des Véhicules sur Rail", que quelques ingénieurs de différentes villes de zone libre, qui collectaient aussi des renseignements, trouvaient parfois dissimulés dans les accumulateurs livrés par cette entreprise, de drôles de documents qui n'avaient rien à voir avec ces appareils...

Enfin, c'est René Pleven, ami de mon père, qui m'a appris que mon père et des résistants polytechniciens de la Compagnie Générale d'Electricité, avaient organisé ensemble un système génial de mise à l'abri de résistants recherchés ou de toute autre personne en danger : de temps à autre, soudainement, l'éclairage électrique des trains en marche tombait en panne, le train s'arrêtait et les hommes en danger d'être pris, quittaient furtivement le train dans le noir complet, et s'égaillaient en pleine campagne, là où d'autres les attendaient pour les mettre en lieu sûr. René Pleven est, je crois bien, le seul à qui mon père ait raconté cela à la Libération. Madame Ferrières m'a confirmé ce fait en me disant que son mari et mon père étaient en liaison avec Monsieur Guerville<sup>(\*)</sup>, chef du réseau "Résistance Fer" qui patronait cette organisation et qu'elle-même se souvenait très bien de ces faits.

De plus, tout au long de la guerre il a rusé avec les exigences des Allemands pour protéger les hommes dont il avait la charge. Il avait commencé en Juin 40 en rendant à la vie civile tous les hommes de l'Arsenal qu'il avait sous son

commandement, la nuit précédant l'arrivée des Allemands à Rennes, ainsi que lui-même. A l'arrivée de l'ennemi, il n'y avait plus que des travailleurs civils dans l'Arsenal, mon père a ainsi évité à une centaine d'hommes d'être faits prisonniers. Seul son commandant qui n'avait pas voulu l'écouter a été fait prisonnier et est demeuré 5 ans en Allemagne.

Au moment de l'institution du service du travail obligatoire en Allemagne (S.T.O), mon père a fait croire à la Kommandantur que son usine avait déjà fourni le contingent obligatoire de jeunes hommes en écrivant en chiffres romains (sachant que les fonctionnaires allemands ne connaissaient pas les chiffres romains) le nombre de ses ouvriers partis, en l'occurrence II (deux). Les Allemands ont lu "onze" et n'ont plus réclamé personne.

Il a créé dès 1940, avec d'autres polytechniciens, le "comité X 21" pour aider moralement et financièrement les veuves et les enfants orphelins des tués de la deuxième guerre mondiale, combattants de 39-40, et plus tard les combattants de la France libre, résistants de l'intérieur et déportés. Rose de Beaufort, fille d'Honoré d'Estienne d'Orves, peut en témoigner parmi d'autres.

En Juin 1944, mon père après nous avoir mis en sécurité en Dordogne, près de Sarlat, nous quitta juste après le débarquement, en nous disant que son travail le rappelait à Paris. Il partit en vélo car il n'y avait pratiquement plus de trains, tout était complètement désorganisé. Il a mis près d'un mois, je crois. Ce que je ne savais pas à l'époque, c'est qu'il rentrait en fait pour participer à la libération de Paris. Son voyage a été une odyssée incroyable, traversant tantôt des lignes allemandes, tantôt des lignes du maquis, trouvant à chaque fois des prétextes pour passer, exhibant des autorisations bien convaincantes... Arrivé à Paris, il n'a pas trouvé son contact qu'il devait retrouver à l'Institut Pasteur, car il avait été arrêté. Comme il pratiquait sérieusement les lois de la clandestinité, il ne connaissait que peu de noms et n'a pu retrouver, malgré des rendez-vous pris, mais sans résultats, les autres membres du groupe avec lequel il devait participer à une action pour cette libération de Paris. Il a pu toutefois envoyer par téléphone quelques renseignements à ses amis sur les mouvements de troupes allemandes, notamment à M. Lazerges, un de ses ingénieurs, résistant aussi, qui me l'a raconté.

Pendant ce temps, loin d'être en sécurité chez nos grands-parents, en Dordogne, comme notre père le croyait, nous avons vu arriver dans notre village de Vitrac, la sinistre division Das Reich, remontant du Midi vers le Nord. Des hommes de cette division, avant de massacrer les habitants d'Oradour sur Glane, ont assassiné des dizaines de nos voisins (dont de très jeunes gens) qui se trouvaient dans les champs, en ont arrêté d'autres qu'ils ont tués dans une fosse à la mitrailleuse, l'un d'eux, rescapé, a pu raconter l'enfer. Ces actes barbares ont été commis en "représailles" pour l'action des maquis qui avaient fait sauter le pont de Groslejac

pour retarder leur progression. La peur, l'horreur, la rage, l'épouvantable chagrin des familles, nous submergeaient, mais pourtant nous sentions que la fin du cauchemar approchait. Nous avons éprouvé une grande tristesse de ne pas être à Paris pour la libération, surtout ma mère qui partageait toutes les idées de mon père. Mais ils avaient cru que nous serions plus en sécurité en province et elle était restée avec nous...

Un témoignage indirect des dangers que Papa a courus pendant la guerre me vient du frère de ma mère, le Docteur Henri Debidour, chirurgien, qui avait fait la campagne de Norvège et rejoint l'amiral Muselier et les Forces Françaises Libres sous le nom de Monrad. Il existe au centre Jean Moulin, à Bordeaux, un résumé de son épopée en Norvège et de son action à Saint-Pierre et Miquelon où il avait été envoyé par de Gaulle avec le docteur Jean Lassner et Alain Savary. Juste après la guerre, mon oncle avait opéré mon père et sous anesthésie, il avait crié sa crainte d'une arrestation par la Gestapo.... C'est ainsi que mon oncle a compris ses activités...

Au péril de sa vie, par son action clandestine, mon père a aussi sauvé des Juifs et des résistants pourchassés, en collaborant à des filières de départ vers l'Espagne. Le racisme lui était absolument étranger, il l'avait en horreur comme toute atteinte à la dignité et à la liberté de l'homme. C'est pourquoi il rejetait le nazisme, comme tout totalitarisme d'ailleurs. Son action a été guidée par l'amour de sa patrie et de la liberté. Son entrée en résistance a été faite dans la plus grande discrétion (à la fois par modestie et par souci d'efficacité) et ceci dès 1940. Je crois pouvoir dire qu'il ne s'est même pas posé de question, cela allait de soi de résister non seulement à l'ennemi mais aussi à une idéologie aussi dévastatrice.

Pour terminer je citerai un texte de mon père trouvé dans un de ses carnets personnels et daté de Novembre 1940, en réponse à un de ses amis encore pétiniste qui lui demandait "des solutions constructives s'il était à la place du gouvernement".

Je rappelle que l'entrevue de Montoire entre Hitler et Pétain, venait d'avoir lieu une semaine auparavant. Cette entrevue avait provoqué la colère et la honte de mes parents, j'en ai été témoin. Elle a sûrement fait l'objet d'une discussion animée entre les deux amis et ce texte est le résumé des réflexions suscitées chez mon père par la demande de son ami, héros de la Grande Guerre, blessé à Verdun et grand admirateur de celui que je me refuse, personnellement, à appeler autrement que l'ex-Maréchal Pétain.

J'espère avoir bien déchiffré ce texte, bien que l'écriture en soit difficile à lire; vous en trouverez ci-joint la photocopie intégrale.

On pourra constater quel était l'état d'esprit de mon père, sa détermination à résister en même temps que son inventivité et sa capacité de réflexion au service de son pays et de la liberté.

Hélène Blancherie-Brunschwig. 16. 8. 1996

Robert BLANCHERIE.

Extrait d'un carnet personnel. (photocopie jointe)

1er Nov. 1940. Pour Dumas qui me demandait hier soir des solutions constructives.

Si j'étais le gouvernement.....

Je n'aurais pas depuis Juin passé tant de temps à légiférer pour poser des principes inapplicables en ce moment.

J'aurais paré aux plus pressants besoins par des décisions ou par des informations destinées à créer un état d'esprit, une tendance, un climat pour ceux que mes ordres ne pourraient pas atteindre. Je me serais entouré de moins de juristes et de financiers et de plus de réalisateurs.

Je me serais rappelé surtout que l'attitude la plus profitable en face de notre ennemi vainqueur était la guerilla incessante partout et dans tous les domaines.

- que l'Allemand ne pratique pas le droit écrit et que ses plus grands juristes proclament que la légitimité l'emporte sur la légalité-

Et ils ont, au surplus, raison, dans une période aussi instable.

Dans cette période de lendemain d'armistice il y avait énormément d'avantages à prendre dans des domaines où la règle de détail n'était pas fixée. Chaque commandant régional étant le maître de son domaine, il était possible avec de l'imagination et de la ténacité, en profitant des ordres généraux reçus par les troupes allemandes et de la précarité de leur installation, d'améliorer le ravitaillement, d'obtenir des matières sous stocks pour donner du travail à la population. J'ai vu opérer de cette manière et je l'ai fait moi-même, et j'ai senti à ce moment quel rôle puissant un gouvernement réalisateur pouvait jouer en utilisant les modes de liaison possibles, toutes les bonnes volontés et elles étaient en nombre incalculable, il pouvait informer les uns de ce que les voisins avaient obtenu, indiquer les fautes à ne pas commettre, d'après les exemples vus ailleurs.

Il se serait fait à lui-même une doctrine vivante, réaliste, au lieu de laisser l'impression à ses administrés qu'il les abandonnait et qu'il se réfugiait dans les nuées de la politique générale ou dans les rancunes des poursuites partisans.

Je n'aurais pas engagé des poursuites fondées sur *la rancune* (1) J'aurais préparé mes projets avant de les annoncer. J'aurais peut-être réussi, en utilisant tous les moyens locaux, à faire libérer davantage de prisonniers...

Ayant constaté trop d'erreurs de doctrine et de réalisations dans la politique du gouvernement jusqu'à présent, je crains de voir dans la nouvelle manifestation spectaculaire et jusqu'à présent creuse à laquelle il vient de se livrer, une preuve de plus de son goût pour l'ostentation un peu puérile, les mots *généreux* (2) et de son impuissance à voir les réalités du moment et les prolongements dans l'avenir.

Donc si maintenant j'étais le gouvernement je ne serais pas dans la même situation que lui et l'ennemi ne m'aurait peut-être pas fait la même proposition. Les situations découlent tout de même dans une certaine mesure des actes antérieurs.

Je connaîtrais aussi mieux l'attitude morale du pays, spécialement du pays occupé, et je pourrais ainsi mieux en tenir compte.

Supposons tout de même que je me sois trouvé en face de la situation faite au gouvernement : Hitler a besoin de la France et lui offre une collaboration en échange d'avantages substantiels.

Je me serais rappelé que la parole d'Hitler ne vaut rien et qu'au surplus collaborer avec lui signifie aux yeux du monde être son complice. Je me serais rappelé son habileté de maquignon déjà maintes fois établie et je me serais surtout méfié.

Je ne crois pas - les négociations diplomatiques doivent beaucoup ressembler à des discussions d'affaires - qu'il n'y ait jamais que deux réponses possibles à une offre : oui ou non. C'est à force de sang-froid et d'imagination au cours de la discussion, de documentation et d'étude préalable des nombreuses hypothèses possibles, de leurs développements que l'on peut arriver à soutirer à l'adversaire le plus d'avantages possible en concédant le moins possible soi-même.

Tout en gardant le souci des réalités, en tâchant d'obtenir le maximum de concessions, je me serais gardé de pactiser avec l'ennemi en pleine guerre.

Qu'aurais-je fait exactement, je n'en sais rien puisque je n'y étais pas mais je me refuse à admettre "qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement

Ma politique constructive au lieu de ma critique si je me trouvais être le gouvernement actuel - il est évidemment plus difficile de construire que de critiquer - mais la critique permet d'éviter les erreurs que l'on a décelées.

(1) lecture incertaine, peut-être *racisme* ?

(2) lecture incertaine, peut-être *généraux* ?

Donc ma politique aurait été constructive dans les domaines où elle peut l'être : domaine économique où des solutions rapides, fragmentaires, pas spectaculaires peut-être, mais utiles et bien préparées pour assurer le relèvement moral et physique du pays, avec infiniment de doigté et de discrétion.

Elle aurait été expectative dans les domaines où elle ne peut être active : domaine militaire évidemment, et domaine de la politique étrangère, car nous ne pouvons rien construire avant que la guerre soit terminée. Nous devons être tenus informés, activement, par toutes les sources possibles mais n'agir que lorsque notre intérêt est certain.

R. B.







de lui offrir une collaboration en chef à son institution

Je me dois d'être le point d'attente de ce qui se fait dans les autres collèges, et de lui offrir les services de son expérience et de son savoir-faire. Je suis sûr que vous serez en mesure de lui offrir ce que vous avez de mieux.

Je ne veux pas - la direction départementale de la région, amenable à la discussion d'affaires - je n'ai pas le droit de donner que 2 collections régulières. Je ne veux pas - la direction départementale de la région, amenable à la discussion d'affaires - je n'ai pas le droit de donner que 2 collections régulières. Je ne veux pas - la direction départementale de la région, amenable à la discussion d'affaires - je n'ai pas le droit de donner que 2 collections régulières.

Tout en gardant le droit de veto, en tout cas, de la direction départementale, je n'ai pas le droit de donner que 2 collections régulières. Je ne veux pas - la direction départementale de la région, amenable à la discussion d'affaires - je n'ai pas le droit de donner que 2 collections régulières.

Ma politique constructive au sein de la région n'est pas terminée. Je n'ai pas le droit de donner que 2 collections régulières. Je ne veux pas - la direction départementale de la région, amenable à la discussion d'affaires - je n'ai pas le droit de donner que 2 collections régulières.

elle avait été approuvée dans les documents en elle ne peut être exécutée dans les conditions actuelles et dans le cadre de la loi. Elle ne peut être exécutée dans les conditions actuelles et dans le cadre de la loi.

Construction au sein de la région, amenable à la discussion d'affaires - je n'ai pas le droit de donner que 2 collections régulières. Je ne veux pas - la direction départementale de la région, amenable à la discussion d'affaires - je n'ai pas le droit de donner que 2 collections régulières.

Construction au sein de la région, amenable à la discussion d'affaires - je n'ai pas le droit de donner que 2 collections régulières. Je ne veux pas - la direction départementale de la région, amenable à la discussion d'affaires - je n'ai pas le droit de donner que 2 collections régulières.